

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

Convocation : le 02 Juillet 2020

Présents : Mesdames BERGERON, LE MOULT, MIGNOT, DREVET, MAYER, SOBOZYNSKI  
Messieurs DUPIN, LADREYT, GAILLARD, DAMIENS, FRAISSE, BASSET,  
ABANOZIAN, DROGUET

Excusé : Monsieur ARGHITTU François

Monsieur ARGHITTU François a donné procuration à Monsieur DUPIN Denis.

Madame MAYER Maryane a annoncé qu'elle quitterait la séance à 22 heures.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal du 12 Juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur BASSET Fabrice

**- Elections des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Vu les articles L283 à L 293 du Code électoral,  
Vu les articles R 131 à R 148 du Code électoral,  
Considérant que la désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément. Le conseil municipal procède à celle des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Considérant que les délégués sont élus au scrutin majoritaire,  
Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le Maire,

Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election des délégués : 1<sup>er</sup> tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :

Alain LADREYT	13 voix
Bernard ABANOZIAN	12 voix
Guy GAILLARD	11 voix
Denis DUPIN	6 voix
Marie-Béatrice MIGNOT	2 voix
Clément DAMIENS	1 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

Alain LADREYT a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Bernard ABANOZIAN a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Guy GAILLARD a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants 1<sup>er</sup> tour du scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Clément DAMIENS	14 voix
Marie-Béatrice MIGNOT	13 voix
Denis DUPIN	9 voix
Guy GAILLARD	3 voix
Alain LADREYT	2 voix
Bernard ABANOZIAN	2 voix
Fabrice BASSET	1 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Clément DAMIENS a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Marie-Béatrice MIGNOT a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Denis DUPIN a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Les **grands électeurs** (désignés ci-dessus) éliront les sénateurs, membres de la chambre haute du Parlement lors des élections du 27 septembre 2020 qui se dérouleront à Privas.

- **Délibération N°31 / 2020 subventions aux associations 2020 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'année 2020 (la règle est un plancher de 100 € par association, une aide supplémentaire est accordée aux associations sportives en fonction du nombre de licenciés « Champinois » (20 € par licence)). Le caractère social des associations est aussi pris en compte.

ACCA	100 €	LES BIENHEUREUX DE CHAMPIS	350 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	150 €		
AMICALE LE GRANDE PRE	100 €	FOOT ALBOUSSIÈRE CHAMPIS (31 x 20 €)	620 €
ANCIENS COMBATTANTS	200 €		
		RELAIS ALIMENTAIRE SAINT PERAY	400 €
BOULES	100 €	SOU DES ECOLES ALBOUSSIÈRE CHAMPIS (42 x 25 €)	1 050€
BOXING CLUB (20 € x 5)	100 €	TENNIS CLUB	500 €
CALAC	150 €	UCA ALBOUSSIÈRE CHAMPIS	200 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

ACCEPTENT la proposition de Monsieur le Maire,  
AUTORISENT Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

POUR :13 (DONT 1 PROCURATION)      CONTRE :    2      ABSTENTION : 0

- **Délibération N°32 / 2020 participation financière City Park d'Alboussière**

Lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2019, l'équipe municipale avait confirmé l'accord de principe pour une participation financière pour le City Park d'Alboussière.

Après présentation du coût total lors de la rencontre avec les élus d'Alboussière le 24 juin.

Après avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil :

acceptent la participation de la commune de Champis aux frais d'investissement de ce City Park, cette participation sera de 8 000 €.

Autorisent le Maire à émettre le mandat de paiement.

POUR :15 (DONT 1 PROCURATION)      CONTRE :    0      ABSTENTION : 0

- **Projet de création d'un nouveau point propre :**

Un 4 ème point propre nécessaire pourrait être créé quartier de la Pinède. Monsieur le Maire a présenté à l'équipe municipale le projet d'implantation établi par les services de la CCRC. Un contact est en cours avec le propriétaire du terrain d'implantation.



- **Travaux en cours :**

❖ **Traversée de la Bâtie :**

Suite aux malfaçons, la reprise totale de la chaussée a été réalisée fin juin, début juillet.



❖ **La table d'orientation** : installation prévue le 17 juillet 2020.



**- Traversée de Garnier :**

Le Maire rappelle que le projet de l'aménagement de la traversée de Garnier a été lancé par l'ancienne équipe municipale. Ce jour, présentation à l'équipe de l'esquisse et du chiffrage des travaux de la traversée de Garnier réalisés par le Département. Coût des travaux estimatif : 93 000 € HT.

Ainsi une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux va être lancée prochainement par la commune de Champis.

Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet aux habitants de Champis.

**- Recensement des problèmes du réseau téléphonique par hameau (fils décrochés, poteaux cassés, ...):**

Le responsable réseau Drôme Ardèche nous a proposé d'établir un recensement des problèmes du réseau téléphonique communal, que nous reporterons sur une carte afin d'espérer une remise en état un peu plus efficiente, que les dépannages au coup par coup.

Chacun des conseillers municipaux est chargé de recenser l'état du réseau de son secteur avant le 24 juillet.

**- Présentation du budget :**

Les budgets primitifs communaux 2020 ont été votés lors de la séance du 21 février 2020 par l'ancien conseil municipal. Le budget primitif principal a été présenté par diaporama à la nouvelle équipe municipale par Denis DUPIN.

**- Compte rendu du conseil d'école du 26 juin 2020 :**

Rapporteur : Solange BERGERON

Remerciements à l'équipe enseignante pour leur engagement sans faille.

Présentation des enseignants pour l'année 2020/ 2021, du maître E (chargé de l'aide pédagogique), souhait de renouvellement d'un service civique.

Perspectives pour la rentrée : prévision 169 élèves pour 7 classes.

Pour les inscriptions lien : <https://padlet.com/mbarbouille/5cjpw3hehogxn2bd>

Un listing des aménagements à faire a été établi par l'équipe enseignante.

Cantine : un appel d'offre sera lancé cet été pour le choix du prestataire en charge de la livraison des repas.

Présentation des sorties scolaires et des activités: sorties patrimoines (Ardelaine, Arche des Métiers, l'école du vent), Vida, visite du Sytrad, musique (intervenante Mme DUETTE LEROY) cycle piscine, hockey sur gazon, tennis...

**- Compte rendu du conseil d'administration du Grand Pré du 30 juin 2020 :**

Rapporteur : Angélique SOBOZYNSKI Vice-présidente au CIAS (Conseil Intercommunal d'Action Sociale)

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 juin et a élu ses représentants.

Président : Monsieur MIZZI (Alboussière)

Vice- Présidente : Madame SOBOZYNSKI (Champis)

3 membres : Madame ROUMANET (Boffres), Monsieur GONDRE (St Sylvestre), Monsieur DUPIN (Champis)

Présentation par le Directeur, Sylvain Guillaume d'un rapport d'activité très complet ainsi que des comptes financiers de l'EPHAD.

**- Compte rendu du conseil d'administration de la Tribu du 07 juillet :**

Rapporteur : Solange BERGERON

En présence des nouveaux élus des 5 communes (Alboussière, Saint Sylvestre, Saint Romain de Lerps, Boffres et Champis) présentation lors de ce CA par Hélène FAURE (Directrice de la Tribu) d'un état des lieux de cette association :

- salariés : 13 personnes
- activités : périscolaire, extrascolaire, « club ados », .....
- financement : actuellement le 1<sup>er</sup> financeur de la Tribu est la CCRC, les communes
- les projets : projet associatif, les 20 ans de la Tribu

- **Les « Juedis autour du Four » :**

Lancement le jeudi 2 Juillet des Juedis autour du Four à partir de 18 heures dans la cour de l'espace Toinou.

Vente et dégustation de pains cuits au four à bois, de produits locaux (pizzas, fruits, fromages, charcuteries, bières, crêpes, etc.....).

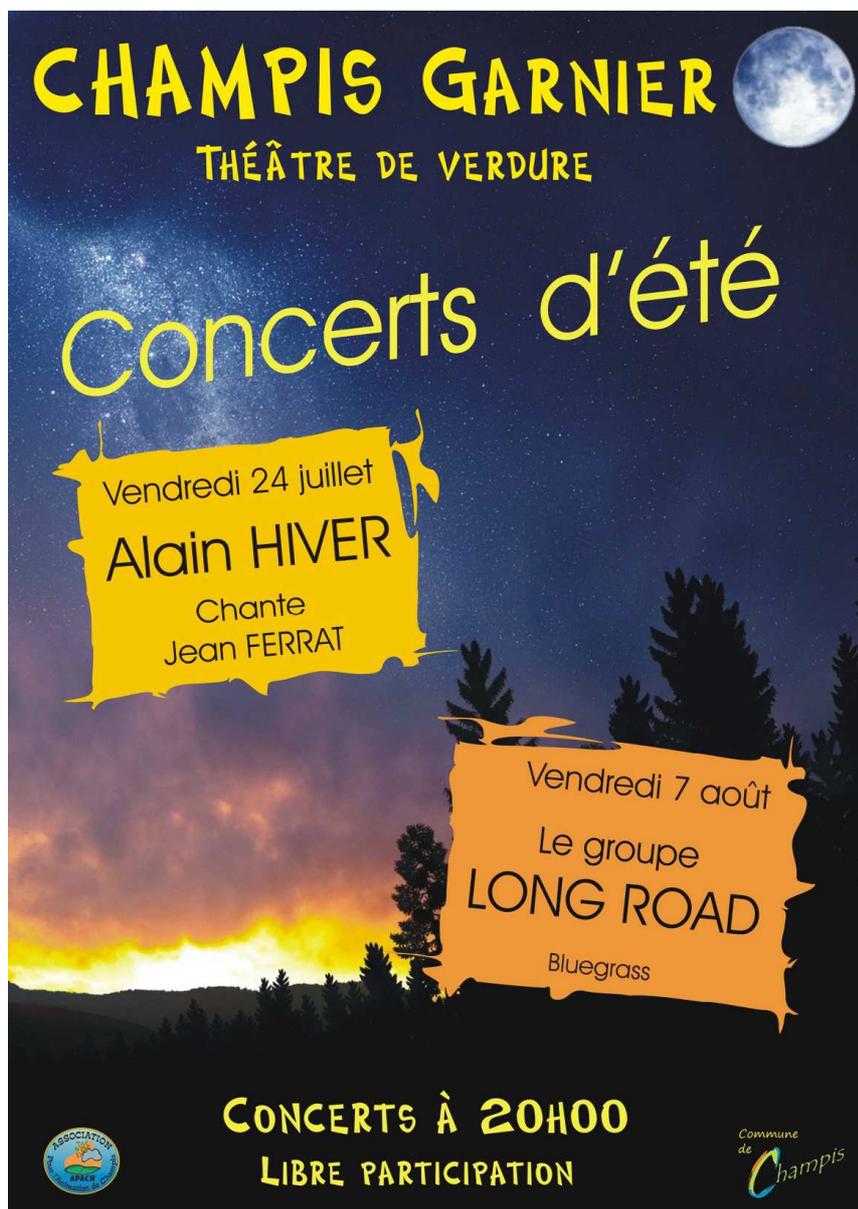
Des animations musicales sont envisagées.



**Rendez-vous tous les juedis de l'été à partir de 18 heures.**

- **Questions diverses :**

- ❖ Rencontre de la commission communication (Solange BERGERON, Nathalie LE MOULT, Lucie DREVET, Lionel FRAISSE et Stéphanie) : préparation d'un prochain bulletin municipal qui paraîtra bientôt.
- ❖ Alain LADREYT a participé pour la commune de Champis à la réunion qui a eu lieu à Alboussière le vendredi 10 juillet à 16 heures afin de désigner par tirage au sort les électeurs de Champis susceptibles d'être juré.



Prochaine séance du conseil municipal :  
Le vendredi 31 juillet 2020 à 20 h salle du conseil à Champis

La séance est levée à 23H 45.

Le Secrétaire de Séance  
Monsieur BASSET Fabrice

Les Membres du Conseil Municipal